

du budget en examen des programmes généraux et permanents. D'un autre côté, nous ne pensons pas que le fait d'utiliser les semaines d'examen des crédits comme cela se pratique actuellement permette d'exercer un contrôle sérieux sur les ministres et les ministères ou ait quelque valeur réelle pour l'Opposition. L'usage britannique, bien qu'il évite la discussion des articles du budget, a le grand mérite de permettre à l'Opposition d'étudier à fond avant le vote des crédits les lacunes quelles qu'elles soient, petites ou grandes, qu'elle décèle dans les politiques et la conduite du Gouvernement.

Si nos sessions commençaient normalement en octobre, il serait possible de terminer l'examen des crédits avant la fin de juin. Si l'Opposition avait à son entière disposition un certain nombre de jours à prendre entre le jour de l'adoption de l'adresse en réponse et la fin de juin, elle aurait alors une possibilité suffisante de faire connaître au public ce qu'elle considère comme des lacunes du Gouvernement. Si le budget principal était renvoyé, dès son dépôt aux Communes, aux comités permanents appropriés, ces comités seraient en mesure de se livrer, en février, mars, avril et mai, à l'examen minutieux et intensif des articles de dépense proposés. Les rapports des comités pourraient être étudiés, si l'Opposition le souhaitait, durant les jours d'examen des crédits. Il semble qu'un tel arrangement combinerait les meilleures caractéristiques des systèmes canadien et britannique.

Les députés du Gouvernement comme ceux de l'Opposition ont insisté à plusieurs reprises sur l'importance «des voies usuelles». C'est par ce moyen que s'établit une grande partie de la liaison nécessaire pour éliminer les causes extrinsèques de désaccord. A quel moment conviendra-t-il au Gouvernement et à l'Opposition d'aborder certaines questions à la Chambre, pour quand les jours d'examen des crédits seront-ils prévus, quelle durée devrait-on prévoir pour les débats—ce sont toutes là des questions pour lesquelles «les voies usuelles» peuvent être utilisées pour l'échange de renseignements précis entre le Gouvernement et l'Opposition. Nous avons appris avec surprise que «les voies usuelles» passent maintenant par une seule personne. Il y a maintenant un fonctionnaire, un commis senior de la Trésorerie, dont c'est la fonction, pendant que les gouvernements passent, de veiller à ce que, dans la mesure du possible, la Chambre des communes travaille à la fois pour le Gouvernement et l'Opposition et par conséquent pour le pays.

Nous pensons que l'idée de soumettre la plupart des bills à l'examen complet d'un comité permanent sans que cet examen soit repris par le comité plénier mérite d'être prise en considération. Une telle méthode permettrait des économies de temps au comité plénier et, de plus, notamment s'il fallait un avis pour les amendements et si on donnait l'occasion aux présidents de comités de devenir des experts, cela rendrait le processus législatif à la fois moins lourd et plus expéditif. Il semblerait qu'il n'y a pas conflit entre le fait de permettre à nos comités permanents de jouer un plus grand rôle dans le travail législatif et celui de les charger également de l'examen du budget. De toute évidence, de tels changements exigeraient des adaptations en ce qui concerne le nombre des membres, le personnel et les installations des comités permanents.

La période des questions est un autre sujet qui a attiré notre attention. A Westminster on ne pose aucune question sans préavis. De plus, un programme indiquant, jour par jour, quels ministres répondront aux questions marquées d'un astérisque est imprimé pour chaque période de la session. Le programme actuellement en vigueur couvre la période du mercredi 17 janvier 1968 au jeudi 11 avril 1968. En examinant le programme un député peut apprendre, par exemple, que le ministre des Transports vient en tête de la liste pour le mercredi 17 janvier, le mercredi 21 février et le mercredi 27 mars. Que la Trésorerie est inscrite en tête de la liste pour le mardi 23 janvier, le mardi 27 février et le mardi 2 avril. Les mardis et les jeudis, les questions qui